

Ecole de Montainville
6 rue du fer à cheval
78 124 MONTAINVILLE
0781356a@ac-versailles.fr

Compte-rendu du Conseil d'école n° 3

Vendredi 9 juin 2017
20 h 00 à 22 h 00

Emargement :

Etaient présents :

- **Suzanne ALLERON, Hélène AUBE, Aline ANQUETIL, Laurence DEBBACHE, Annie MARTIN.**
- **Eric MARTIN (mairie)**
- **Olivier DURAN, Aurélie DEMARCQ, Catherine PUJOS, Stéphanie CARON, Oriane CAILLET (délégués de parents).**

Etaient absents excusés :

- **Sophie MALLEDAN (mairie), Gaëlle LEFRANCOIS (déléguée de parents).**

Secrétaire de séance : Hélène AUBE.

I) Scolarité :

1) Futurs effectifs :

A ce jour, enfants déjà inscrits dans l'école :

PS : 5	CP : 3	CM1 : 9
MS : 7	CE1 : 11	CM2 : 5
GS : 7	CE2 : 7	

2) Répartition des élèves :

La carte scolaire demeure la même : 3 classes pour notre école.

PS + MS + GS = maternelle	Hélène AUBE + Audrey DATCHARRY (ATSEM) + Laurence DEBBACHE (ATSEM)
CP + CE1 = élémentaire 1	Aline ANQUETIL
CE2 + CM1 + CM2 = élémentaire 2	Annie MARTIN

Cette répartition est choisie dans le but d'équilibrer les classes quant au nombre d'élèves, elle permet l'arrivée éventuelle de nouveaux élèves, inscrits durant les vacances ou dans le courant de l'année.

Les décloisonnements déjà mis en place cette année seront reconduits l'année prochaine, ce fonctionnement permet aux élèves de Grande Section de travailler avec les élèves de CP et de CE1 dans le domaine « Questionner et explorer le monde », le projet « Ecole et cinéma » notamment, même si les élèves de GS font partie du cycle I.

Les nouveaux programmes de Maternelle sont appliqués.

Les élèves de CE2 travailleront en Histoire – Géographie, Sciences et Instruction Civique avec les élèves de CM, même si les nouveaux cycles séparent les CE2 des CM.

Les conseils école - collège permettent des actions communes entre les élèves de CM et les élèves de 6^{ème}.

Les nouveaux programmes sont appliqués.

3) Les APC / les SRAN:

APC = Activités Pédagogiques Complémentaires.

36 heures ont été consacrées aux élèves pour : un soutien scolaire, des temps de Méthodologie ou des activités en groupe restreint (Informatique).

Ces APC ont eu lieu le lundi midi, le mardi midi et le jeudi midi.

Un certain nombre d'élèves de l'école a « profité » de soutien scolaire.

Ce qui est très positif c'est que tous les élèves viennent volontiers et apprécient ces temps de travail particuliers en tout petits groupes.

Ces activités seront- elles reconduites l'an prochain ?

Les élèves qui participeront aux APC déjeuneront au 1^{er} service de cantine. Des tableaux seront affichés aux portes des classes afin de permettre aux élèves de mieux anticiper leur emploi du temps.

Durant les vacances de printemps et à la fin du mois d'août, des stages de remise à niveau (SRAN) sont proposés aux élèves de CE1, CM1 et CM2 ayant rencontré des difficultés dans leur parcours scolaire. Ces stages peuvent avoir lieu dans l'école ou dans une école voisine. Ces stages sont assurés par des enseignants volontaires donc ils peuvent être assurés par un enseignant de l'école ou un enseignant exerçant habituellement dans une autre école...L'école transmet aux familles concernées des documents à remplir avant les dates de stage.

4) Dates importantes :

Sortie des classes : vendredi 7 juillet 2017 au soir.

Rentrée des classes : Lundi 4 septembre 2017.

5) Le rôle des parents :

- Le matériel :

Régulièrement, il est rappelé aux élèves de respecter leur propre matériel de classe ainsi que le matériel de l'école mis à leur disposition. Peut-être, les parents peuvent-ils rappeler la valeur des choses et la valeur du travail qui permet d'acheter ce matériel. Les trousseaux ne sont que trop rarement vérifiées, le matériel de base manque souvent, avec un laisser-aller qui croît au fur et à mesure de l'avancée de l'année scolaire.

* Les élèves sont confiés à l'équipe enseignante durant la journée, un partenariat entre les parents et l'équipe est indispensable pour dispenser les éléments du savoir mais aussi de la vie en communauté et l'éducation civique. L'équipe est présente chaque jour, à tout instant pour écouter... Vivre ensemble n'est pas toujours facile et si des différends surviennent entre les élèves, l'équipe règle ces problèmes. Les enfants savent qu'ils doivent venir nous voir afin de régler tout conflit, et surtout les échanges verbaux que nous ne pouvons toujours entendre. C'est une valeur que nous répétons **quotidiennement**.

Certains élèves, même grands, ont encore du mal à venir vers nous et tentent de régler les problèmes eux-mêmes ce qui ne semble pas la meilleure des solutions.

Nous vous remercions de toujours rappeler à votre enfant qu'il DOIT venir nous voir en cas de souci.

Si malgré ce discours, un différend nous échappait, nous invitons les parents bien sûr à venir voir l'enseignante de l'enfant et de signaler ce souci. Il n'est pas possible de régler ses comptes au sein même de l'école : aucun parent n'a le droit de s'en prendre à un enfant.

* Les enseignants ont dans l'obligation de tenir des conseils de maîtres, de cycles régulièrement afin de parler du parcours des élèves de l'école : de leur réussite ou de leurs difficultés. Des décisions peuvent être prises en début, milieu ou fin d'année quant à la scolarité des enfants. Des dossiers sont montés et visés par notre IEN. **C'est l'IEN qui valide toute décision.**

6) Les rythmes scolaires :

Le 8 juin dernier, le nouveau gouvernement a présenté un décret au Conseil Supérieur de l'Éducation. Ce texte propose aux écoles et aux municipalités la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours.

Il faut pour cela faire une demande de dérogation auprès des supérieurs hiérarchiques.

Nous ne pouvons de nouveau prendre de décision dans la précipitation.

Nous devons prendre le temps de la réflexion avant tout changement.

Les enseignantes ont donné leur point de vue quant aux rythmes actuels :

- Les élèves sont plus concentrés, plus attentifs le matin. Les fins d'après-midi sont plus agitées, bruyantes.
- Les enseignantes ont plus de temps pour terminer les programmes.
- Les enseignantes n'ont pas remarqué que les enfants fussent plus fatigués à cause des rythmes.

Aussi, à Montainville, pour l'année prochaine, la mairie et le Conseil d'Ecole ont statué de rester sur les rythmes actuels soit la semaine de 4 jours et demi.

II) Projets pédagogiques :

- Le projet d'école :

Le projet d'école 2015 / 2020 est en place.

Les trois axes prioritaires de notre projet 2015 / 2020 sont :

- la maîtrise de la langue
 - les arts visuels
 - l'EPS.

1^{er} axe : bilan : le travail par rapport à la lecture et la rédaction est quotidien.

2^{ème} axe : bilan : le projet classe découvertes a été un fil conducteur pour un travail en arts plastiques, ainsi que le projet musique avec l'intervenante au 1^{er} trimestre.

Pour l'axe EPS, l'équipe a organisé un gymkhana qui a été semble-t-il une belle réussite ! Merci encore pour la belle implication des parents.

- Activité piscine :

La date de réunion / bilan de fin d'année n'a pas encore été fixée, cependant j'ai pu échanger avec notre conseiller EPS à propos des « réglages » que nous pourrions apporter l'an prochain, notamment en ce qui concerne la répartition des élèves dans les groupes. Les maîtres nageurs ne connaissent pas nos élèves, le temps d'évaluation est rapide, nous ferons entrer le facteur « âge » dans la constitution des groupes.

Le créneau du milieu d'après – midi a été demandé pour l'an prochain, mais toujours le jeudi après – midi et sur la période de décembre à mars. Nous attendons la réponse.

- Projet Classe Découverte 2017:

La classe découverte s'est donc déroulée du 14 mai au vendredi 19 mai 2017, sur l'Ile d'Oléron. Thèmes : musique et mer.

☞ Le transfert des bagages est un problème en raison des consignes liées aux risques d'attentats.

- ☞ Le directeur du centre était très accessible et attentionné. Le personnel jeune et sympathique. Le centre était très beau, très propre, très fonctionnel. Les repas étaient équilibrés.
 - ☞ Les sorties pédagogiques ont toutes répondues à nos attentes : visites très intéressantes, guides attentionnés, clairs et précis.
 - ☞ Activités musique (avec Claude) toujours très pédagogiques, alternant jeux de rythmes, chants, danses et fabrications.
 - ☞ Les animateurs étaient très présents, efficaces et ont eu une relation de qualité avec les enfants.
 - ☞ Les enseignantes et Laurence étaient en permanence au contact des enfants.
- Le pique – nique de fin d’année : il aura lieu le jeudi 29 juin, une promenade – lecture est au programme de cette journée.

III) Les temps forts / les festivités :

- 1) La kermesse se déroulera le 10 juin prochain. **Attention**, pour cette manifestation aussi, l’équipe enseignante a besoin des parents. La kermesse est un temps festif mais elle permet aussi d’apporter de l’argent sur notre compte coopé en vue des projets pour l’année à venir. Son organisation nous demande beaucoup d’énergie et de temps (personnel), nous remercions les parents de respecter les règles inhérentes à cette organisation. Nous pensons confier une partie de l’organisation de cette journée aux parents d’élèves l’an prochain.
- 2) La remise des prix : elle aura lieu le 1^{er} juillet + exposition.
- 3) Brocante : rendez-vous dimanche 17 septembre 2017 ! (Comme l’an passé, organisation autour de l’école et dans le champ).

IV) Bilan coopérative scolaire :

La coopérative scolaire prend en charge chaque année l’achat de matériel, fournitures en tous genres, sorties, classe découvertes.

Voici un récapitulatif des dépenses effectuées par l’école entre février 2017 et juin 2017.

Sorties	295, 80 €
Gymkhana	133, 91€
Livres	247, 09€
Equipement des classes	56, 04€
Projets pédagogiques	62,09€
Manuels pédagogiques	229, 03€

TOTAL : 1 023 , 96 €

A cela s’ajoutent : **4 552,50 € pour la classe découvertes.**

La coopérative scolaire est gérée par l'école, elle est affiliée à l'OCCE.
La Caisse des Ecoles est gérée par la Mairie qui a voté son budget en mars dernier.

Toutes les actions qui sont menées permettent d'alimenter le compte coopérative scolaire. Ces actions demandent un engagement de notre part mais nous le faisons volontiers car les bénéfices nous apportent un réel confort pour l'achat de livres ou matériel pédagogiquement intéressants. Cependant, nous avons vraiment besoin de l'aide de tous...

V) Travaux dans l'école :

Une liste de travaux à effectuer durant les vacances sera donnée en Mairie.

La Mairie a le projet d'équiper les 3 classes d'un TNI. Ceux – ci pouvaient être financés par la réserve parlementaire. Ces fonds seront peut-être supprimés par l'actuel gouvernement ce qui va peut-être remettre en cause ce projet.